

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 68 (1917)
Heft: 1

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

encore les *mycorhizes* des pins, les renflements des racines de l'aulne, de l'argousier et de nombreuses orchidées, qui sont des malformations dues à des champignons.

C'est en vain également que j'ai cherché des traces de fructifications ou de fleurs mâles. Le balai en question, comme c'est généralement le cas, n'en porte pas.

Presque en même temps que l'envoi de M. Gascard, M. le prof. Schröter recevait, à son tour, des environs de Zurich (forêt de Rehalp) un très beau balai globuleux, recueilli également sur un épicéa. Il semble bien que cette malformation soit moins rare qu'on le supposait. S'agit-il d'une *mutation* spontanée d'un bourgeon, ou bien de l'apparition fortuite d'une particularité contenue à l'état latent, en germe, dans le porteur du balai? En réponse à cette question, je me permets de renvoyer le lecteur à mon article „Balais de sorcières chez l'épicéa et leur dissémination“, paru dans ce journal en mai 1911, en renouvelant à cette occasion le vœu que j'exprimais alors de rencontrer sur l'épicéa des balais fertiles, comme celui que j'eus la chance de trouver sur un mélèze.¹

Paul Jaccard.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Avis du caissier.

Les membres de notre Société sont instamment priés de verser le plus tôt possible la cotisation annuelle pour 1916/17 — fr. 5. — au compte de chèques V 1542 de la Société des forestiers suisses, à Bâle. A partir du 15 janvier 1917, nous nous permettrons de prendre en rembours les cotisations qui n'auraient pas été payées.

Bâle, décembre 1916.

Le caissier de la Société des forestiers suisses.

COMMUNICATIONS.

Sylviculture vaudoise au XVIII^{me} siècle.

Les nos 3/4 et 5/6 du „Journal forestier suisse“ de 1915 ont déjà reproduit deux études sur le mouvement forestier vaudois durant la domination bernoise. Nos lecteurs trouveront peut-être quelque intérêt

¹ Voir: „Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen“ 1915.